

Formation en alternance par Blocs de Compétences

La formation

Taux d'insertion professionnelle des diplômés :
78 % (session APT 2024/2025)

Lieu : CREPS de Strasbourg

Dates :

du 1^{er} septembre 2026 au 2 juillet 2027

→ 3 jours par semaine (lundi, mardi, vendredi, de septembre à décembre 2026)

→ 2 jours par semaine (de janvier à juillet 2027)

Volume horaire :

602 heures en centre et 400 heures minimales en structure – formation en alternance

Horaires de la formation :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Effectif : 24 places

Frais d'inscription : 30,00 €

Frais pédagogiques : 6 622,00 €

Financement :

Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :
demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Référence réglementaire :

RNCP : 40480

CARIF : GE 1972794

Les conditions d'inscription

Frais d'inscription TEP

et/ou Sélection complémentaire : 75,00 €

Candidats PARCOURSUP

TEP : 9 avril 2026

Sélection : 10 avril 2026

Date de clôture : 18 mars 2026

Autres candidats

TEP 1 : 9 avril 2026

Date de clôture : 18 mars 2026

TEP 2 : 7 mai 2026

Date de clôture : 19 avril 2026

Sélection complémentaire Autres candidats :

11,12 et 13 mai 2026

Date de clôture : 19 avril 2026

Inscription en ligne sur le site du CREPS

<https://www.creps-strasbourg.fr/#animation-apt>

Les informations

Réunions d'information

Mercredi 4 mars 2026 à 18h00 en visioconférence

Mardi 31 mars 2026 à 17h45 en présentiel

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans)

Contact et renseignements : CFA FORM'AS

4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 28 00 05

BP JEPS SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR TOUS »

Le métier

L'éducateur sportif titulaire d'un BPJEPS Multi Activités Physiques et Sportives pour Tous peut encadrer des activités de découverte et d'initiation dans différents milieux auprès de tous les publics et dans différentes familles d'activités. Le titulaire exerce sa profession en collectivités locales, en associations ou toutes structures promouvant les activités physiques ou sportives.

Objectifs

La formation vise l'acquisition des compétences et les savoir-faire du métier

BC01 – Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;

BC02 – Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;

BC03 – Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Contenus

→ La conduite de projets pédagogiques et d'animation

→ La promotion, communication des activités physiques et sportives comme facteurs de santé et de bien-être et découverte de différents publics

→ Conception et la mise en œuvre de cycles d'apprentissage dans le domaine des activités physiques pour tous

→ Stage en situation professionnelle, dans une structure proposant des activités dans les familles de pratique du diplôme et ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation

Moyens et méthodes pédagogiques

→ Apports de connaissances, découverte et pratique d'activités physiques et sportives, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur PearlTrees

→ Moyens techniques : salles de formation et installations sportives du CREPS

→ Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, intervenants extérieurs brevetés d'Etat et partenariats

Modalités d'évaluation des épreuves certificatives

BLOC 1 : Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'animation

BLOC2 Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet

BLOC3 2 épreuves :

- Une conduite d'une séance et un entretien portant sur l'analyse sécuritaire de la conduite d'une séance et d'un échange sur la démarche de conception, de conduite et d'évaluation d'un cycle

- Un entretien portant sur la présentation des conditions de réalisation de 2 nouvelles activités

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience plurivalente dans le domaine des Activités Physiques pour Tous (pratique personnelle et/ou encadrement)

Prérequis

→ Être titulaire du PSC ou équivalent

→ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques pour tous

→ Répondre à l'obligation d'honorabilité

→ **Satisfaire au test d'exigence préalable (TEP)** : épreuve du Luc Léger et parcours d'habileté motrice

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation

4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Geoffrey BERGMANN, coordinateur au CREPS de Strasbourg